

Citoyennetés et appartenances en situation de migration

Sylvie Fortin, Candidate au Ph.D

Volume 2, numéro 1, automne 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009424ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009424ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche ethnicité et société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Fortin, S. (2001). Citoyennetés et appartenances en situation de migration. *Les Cahiers du Gres*, 2(1), 73–84. <https://doi.org/10.7202/009424ar>

Sylvie FORTIN

Candidate au Ph.D

Département d'anthropologie
Université de Montréal

Citoyennetés et appartenances en situation de migration

Les questions relatives à la citoyenneté et aux appartenances sont d'actualité sur la scène québécoise. Penser immigration et société d'établissement implique certes, dans ce contexte, une réflexion sur ces questions de citoyenneté et de processus d'identification - mais aussi sur les thèmes de lien social, de processus d'inclusion et d'exclusion, de droits et de devoirs. Les données présentées ici font partie d'un corpus plus large recueilli dans le cadre de notre recherche doctorale sur les espaces de sociabilité en situation de migration. Cette recherche, sur les migrants français à Montréal, se veut une analyse critique de la notion polysémique d'« intégration » et l'étude de l'organisation sociale en contextes migratoire et d'établissement.

Pour examiner ces relations sociales, nous proposons une notion d'*espace de sociabilité* (notion à l'état de 'work in progress') comme autant de lieux qui témoignent de liens sociaux. Cette notion permet un 'marquage' de l'organisation sociale et spatiale des migrants et l'examen du *capital social*¹ mobilisé par les acteurs. Plus

généralement, l'étude des liens de sociabilité permet de saisir les relations telles qu'elles s'expriment sur le terrain, entre individus, intra et inter-groupes (majoritaires-minoritaires, minoritaires-minoritaires et intra minoritaires), et la variabilité de ces relations selon les espaces sociaux et spatiaux.

Les espaces de sociabilité peuvent être privés (ou de proximité), semi-privés ou publics et recourent plusieurs champs à la fois tels que l'économique, le résidentiel, le récréatif, la famille, les proches. Ces espaces, dans le sens social et spatial², peuvent également témoigner des aspects transnationaux de la migration et du rôle potentiel des filières migratoires. À partir d'ego, il s'agit d'examiner les différentes sphères de sa vie de travail, de famille, de loisirs, d'activités de culte etc., et de situer, à l'intérieur de ces sphères, les liens créés ou maintenus en situation de migration, tout en opérant une classification de ces liens du plus proche au plus distant. Cette classification établie par le chercheur est validée auprès du répondant. Ce sont les participants qui définissent ces sphères, tout au long des échanges. Il s'agit de liens 'volontaires', en lien direct avec ego. Les liens des autres membres de la famille sont aussi documentés, dans une moindre mesure toutefois.

En termes méthodologiques, il s'agit d'une démarche qualitative avec données quantitatives en toile de fond³. Différents temps d'enquête se chevauchent et s'étendent sur

plusieurs rencontres formelles et informelles avec une approche à la fois transversale (recensement des activités, description du profil socio-démographique, identification des liens de sociabilité actifs au moment de l'étude) et diachronique (rendu possible par le récit). Il s'agit d'entretiens en profondeur auprès d'une vingtaine d'individus – répondants clés - (plusieurs entretiens avec les mêmes sujets), d'observation participante et de données d'enquête par questionnaire⁴. Chaque répondant clé est en fait le point de départ d'une constellation de liens sur laquelle nous colligeons des données et chaque constellation est indépendante. L'échantillonnage est fait par 'boule de neige' et, à deux exceptions près, les répondants clés évoluent dans des univers tout à fait autonomes. La méthode de travail utilisée est inspirée de la théorie ancrée – où terrain et analyse (de données et aussi littérature) se déroulent simultanément⁵.

Quant au choix de la population à l'étude, il a été motivé par :

- 1- l'importance numérique de l'immigration française actuelle en sol québécois⁶
- 2- ce 'groupe' est très peu étudié⁷ en tant que groupe national mais aussi comme groupe occupant un espace sociologique peu exploré, i.e. l'étude d'un groupe comparable sur le plan socio-économique au groupe majoritaire de la population hôte
- 3- une variabilité intéressante au sein même de sa composition. Cette

variabilité sociale (dans ce cas, les Français d'origine française [et dont les parents sont aussi français depuis plusieurs générations] et les Français d'origine algérienne et marocaine) permet de cerner les processus d'établissement d'une population qui, sur le plan sociologique, était soit en position majoritaire en France, soit en position minoritaire.

À travers les différents liens répertoriés se dessinent, entre autres, les rapports au pays d'origine, d'établissement et lieux tiers. Se dessinent également l'influence de ces rapports sur ego, sur sa projection dans l'avenir pour lui-même mais aussi pour ses enfants (le choix d'une école par exemple, un quartier d'habitation). Les stratégies d'appartenance, souvent multiples et mobilisées selon le contexte, côtoient des stratégies identitaires variées et association de 'patterns' de sociabilité selon le type de stratégie (i.e. francophiles, francophobes, et la rétention d'un accent du lieu d'origine par exemple).

Dans cette note de recherche, nous proposons quelques données de terrain relatives aux appartenances et aux sens accordés par les acteurs à la notion de citoyenneté. Nous abordons la parfois délicate question – à savoir qui est Québécois, la notion d'exclusion symbolique et les rapports majoritaires-minoritaires. Enfin, les termes citoyenneté et nationalité sont distingués, au profit d'une citoyenneté sociale, d'un national cosmopolite

ou encore d'une société post-nationale.

Résultats de recherche

Une vingtaine de répondants nés en France de parents d'origine française et/ou d'origine franco-algérienne ou marocaine se sont exprimés, au fil des entretiens, sur les questions d'appartenance et de citoyenneté. Ils vivent à Montréal depuis en moyenne quatorze années – certains depuis 6, 8 ou 10 ans, d'autres depuis 25 ou 30 ans. Tous travaillent, plus de la moitié sont propriétaires de leur logement et tous sont parents, à une exception près. Ils sont tous citoyens canadiens.

Peu de recherches portent sur les attitudes envers la nationalité et les sentiments d'appartenance et la variabilité de sens accordés aux notions de citoyenneté ou d'appartenance (Taboada-Leonetti, 2000). Sur le terrain, les gens ont tendance à exprimer ce qu'ils ressentent, - ce qu'ils vivent dans leur quotidien - et s'éloignent des catégories juridiques.

Interrogés sur la notion de citoyenneté, les Français d'origine française se sont exprimés sur leur citoyenneté canadienne alors que les répondants d'origine franco-algérienne ont spontanément entamé une discussion sur la citoyenneté française. L'accès à la citoyenneté en France étant un processus complexe – et très politisé, on comprendra le lien fait par les répondants pour qui cette

citoyenneté est, ou a été, problématique. Une répondante franco-algérienne (R #05) dira même que l'obtention de la citoyenneté canadienne correspondait à *l'obtention d'un pays, le sien* – pour la première fois.

La citoyenneté comme catégorie administrative n'évoque que peu de commentaires. En fait, plusieurs diront que la citoyenneté *ne veut rien dire* – ou encore que c'est une question administrative. Par exemple un répondant (d'origine française) ici depuis 30 ans dira : *On est sur un territoire à un moment donné – cela permet d'avoir un passeport, c'est administratif. Cela permet d'avoir des facilités, et de participer à la vie politique par le biais du vote. C'est ce que j'appelle administratif. Pour moi cela n'a pas de valeur sentimentale – c'est du nationalisme. J'ai beaucoup voyagé, j'ai deux citoyennetés, ma femme aussi, mes filles en ont trois* (R #04). Un autre répondant (R #07) dira qu'il s'agit d'un document et que *la vraie citoyenneté se joue ailleurs* dans la société, dans son milieu de vie, dans l'implication auprès des gens dans le milieu de travail, de résidence, etc. Cela dit, même s'ils sont plusieurs à dire d'emblée que la citoyenneté *ne veut rien dire*, son acquisition symbolise un certain ancrage et aussi une ouverture, une liberté d'envisager l'avenir. On peut rester, partir, revenir – tout est ouvert. Être citoyen d'un lieu, c'est se sentir *chez soi* et avoir *le droit d'être soi-même* (R #14).

Plusieurs font une distinction

entre, d'une part, la citoyenneté comme contrat social, associée à un territoire et qui permet de participer, entre autres, à la vie politique⁸ et avoir un passeport et, d'autre part, les questions d'identité. L'un et l'autre sont à prendre différemment, la citoyenneté n'impliquant pas le partage d'une identité commune. C'est d'ailleurs un trait marquant des propos tenus par les enquêtés. *Ce n'est pas une question d'appartenance ou de fidélité, ni une question d'ancêtres, d'enracinement. C'est une question de liberté* (R #14).

De façon générale, la citoyenneté canadienne évoque la tolérance, une certaine neutralité, une protection, une sécurité, une fierté aussi.

Pour certains, cette citoyenneté implique des droits et devoirs, un contrat social. Il y a le droit de vote mais aussi, plus largement, le droit de participer, le droit de se projeter dans l'avenir et pour une répondante (d'origine franco-marocaine), la possibilité de *faire peau neuve* (R #17). Quant aux devoirs, on évoque le respect d'un code commun (dans ce cas la constitution), le respect d'un environnement, le devoir de soutenir les programmes sociaux en vigueur.

En terre d'établissement, trois catégories d'appartenances émergent – canadienne, montréalaise, québécoise – et s'ajoutent aux autres appartenances dans ce cas, française, bretonne, algérienne, marocaine, voire libanaise. En effet, ils sont nombreux à se dire

Canadien et non Québécois – tout en appréciant le Québec – et plus précisément Montréal comme ville de résidence. Certains accordent une grande importance à la 'bi-culturalité canadienne' imaginée et au principe du bilinguisme officiel – tout en ayant choisi le Québec pour y vivre en français. À noter que seulement deux répondants pourraient envisager vivre ailleurs au Canada (et certains l'ont déjà fait) – dont une Bretonne qui souhaiterait vivre à proximité de la mer. D'autres, dans une proportion moindre toutefois, ne s'identifient pas du tout au Canada.

De manière générale, Montréal agit comme première référence. En fait, Montréal représente un pont, une charnière entre un Canada pluraliste et un Québec monolithique. À titre d'exemple : *Je n'ai pas de rapport avec le Québec. Lorsque je sors de Montréal ou je vais dans une petite ville en région – je me sens comme un métèque. J'ai un type du sud, je parle un français international (comme on dit), je me sens comme quelque chose de bizarre. Autant à Montréal on passe dans le paysage parce que le paysage est multiple, autant là je me sens dissonnant. J'ai peu de rapport avec le Québec, à l'exception de Montréal, tout en ayant le goût de le découvrir...* (R #14).

Quant aux autres appartenances, qu'elles soient française, berbère, bretonne ou libanaise, elles cohabitent et relèvent de trajectoires migratoires et de lieux de vie variés mais aussi de mixité sur le plan des

origines parfois diversifiées des parents, par exemple, ou encore celles du conjoint (plus de la moitié de ces répondants sont dans des unions mixtes). Fait intéressant – le déplacement des frontières évoqué par Frederik Barth (1969) se retrouve dans le discours même des enquêtés. C'est dans le rapport à l'Autre que se joue la loterie des identités. *C'est mon interlocuteur qui décide de me pousser dans un camp ou dans un autre. Au Québec je suis française, en France je suis canadienne. Je me sens comme une balle de ping-pong. Mais [au fond] je ne me sens pas amputée de quoi que ce soit (R #06).* Ou encore : *En France, face à un Français, je suis algérienne ; face à l'administration je suis française; aux USA, je suis canadienne (R #05).*

Personne ne se sent 'québécois' – ils ne pourront jamais être des 'pures laines', les racines sont autres. Comme le souligne un répondant (R #03), ici depuis 20 ans : *Je ne m'associe pas vraiment à la culture d'ici. Je n'ai pas grandi ici, je ne connais pas le hockey, les mouvements politiques, l'histoire - mais en même temps je suis fier d'être canadien.* La citoyenneté, dans ce cas, permet d'exprimer une appartenance au-delà des racines culturelles, familiales. Les répondants font une distinction entre l'appartenance à un groupe social – et l'appartenance à une 'culture'. *Le patrimoine culturel québécois ne sera jamais le mien. J'apprends à le connaître, je suis curieuse, je*

découvre mais il n'est pas le mien (R #10).

Même après 20 ans de résidence, dira un autre répondant, *On me dira toujours « d'où tu viens ». Je viens de là-bas (France) mais ça fait 20 ans que je suis ici. On me demandera toujours d'où je viens, je ne serai jamais québécois. Je suis un hybride et je connais les codes d'ici. Même si tu me parachutes dans une famille de Chicoutimi, à part l'accent, je peux les faire rire, prendre une bière, faire la fête... (R #03)*

En fait, qui est québécois ? Une femme dans la quarantaine, ici depuis une dizaine d'années affirme que pour elle, qui vient de l'extérieur, les discours tendent à présenter les Québécois comme étant multiples – mais la définition qu'elle vit au quotidien c'est qu'être québécois – c'est être 'pure laine'. *Si t'es pas pure laine, tu peux pas être québécois. Au-delà du fait qu'on habite le même territoire, il y a des éléments auxquels je ne peux pas m'identifier. Être québécois – c'est trop monolithique (R #06).* La répondante fait ici référence à la division tripartite souvent invoquée pour décrire la population du Québec selon qu'elle soit francophone, anglophone, allophone. *Qui sont les francophones ? Dans la presse, dans l'idée populaire, être francophone c'est partager l'identité québécoise, dirait-elle.* La catégorie francophone renvoie toujours à celle de 'souche'.

Discussion

Ces propos ne sont pas sans rappeler les débats récents qui ont eu lieu dans le cadre des États Généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. La langue est-elle un marqueur d'appartenance ? Le fait que les langues soient acquises par un processus de socialisation, et ce à des âges divers, n'empêche pas ces catégories (francophone, anglophone, allophone) d'être souvent essentialisées dans le contexte québécois. La langue est prise comme une évidence, un témoin de qualités plus globales telles que l'appartenance à une supposée communauté, des solidarités, des allégeances (Meintel et Fortin, 2001). La proximité linguistique, être francophone, n'est pas un gage d'inclusion. Après six années de vie ici, une répondante affirme - *je me sens plus étrangère ici que je ne l'étais en Suède - et pourtant la langue suédoise n'est pas facile* (R #15). À noter qu'en Suède cette répondante travaillait et évoluait dans un espace social à dominante française alors qu'à Montréal ce n'est pas le cas.

Et qu'en est-il des différents accents ? Quoi que de phénotypes similaires aux non-immigrants et de langue maternelle française, les Français rencontrés n'hésitent pas à se dire une 'minorité audible'. Il n'est pas rare d'entendre le qualificatif 'francophone d'ici' pour faire la distinction entre ces derniers et les immigrants dont la première langue

est le français. En fait, il s'agit de savoir qui est 'vraiment' québécois.

Au-delà du cas des Français à Montréal, ces propos nous ramènent à la notion d'exclusion symbolique d'Isabelle Taboada-Leonetti (1994). On peut être bien intégré selon les critères habituels (travail, revenus, etc.), faire sa vie au Québec – et dans ce cas précis à Montréal, et même joindre son destin personnel au destin national, sans pour autant se sentir inclus dans la désignation 'Québécois'. Dans ce sens, citoyenneté n'est pas synonyme d'inclusion. Certes, l'accès à la citoyenneté au Canada est une démarche plus simple, plus accessible qu'en France, par exemple – mais au delà de cette plus grande accessibilité au droit de vote, une certaine exclusion, dans ce cas non pas sociale ou économique mais culturelle, demeure un frein à une pleine participation, au 'nous' inclusif. Dans les rapports majoritaires-minoritaires, même lorsque le groupe minoritaire en question bénéficie d'un prestige et d'une place 'accessible' au sommet de la hiérarchie sociale – il reste que le sentiment d'appartenance 'nationale' est mitigé.

On a longtemps présumé d'une unité territoire, peuple, culture. Or, la production de la différence culturelle est enracinée dans des espaces continus, traversés par des relations politiques et économiques inégales (Gupta et Ferguson, 1992). Puis, toute culture est traversée par des phénomènes de classes, de genre.

Ainsi, même lorsque les enquêtés font référence à cette culture québécoise, elle est variable selon le point de référence. Il en est de même avec la culture française. D'ailleurs, interrogé sur ses appartenances, un répondant – ingénieur de profession dira : *La culture que j'ai reçue comme enfant est manifestement différente de la moyenne de la culture québécoise en général. En plus il est possible qu'elle soit différente de la culture française parce que il n'y a pas une culture française mais 36 mille variations (R #04).*

Toute culture nationale doit être considérée comme un construit, dont les acteurs principaux sont les élites instruites (Taboada-Leonetti, 2000). Dans les sociétés plurielles, pluralistes, le système étatique est toujours dominé par l'un des groupes - qui s'érige en référent de la nation. On oppose le 'vrai' citoyen au minoritaire. Comme le rappelle Colette Guillaumin (1992, *in* Juteau, 2000 : 6), *la différence est indissociable de la domination et de la hiérarchisation sociale ; elle se construit dans le rapport entre majoritaires et minoritaires et non à partir de traits, naturels ou culturels, communs.* Ainsi, malgré une volonté politique de construire un Québec inclusif, il semble que cette référence au 'vrai' québécois soit toujours présente, même dans un Montréal cosmopolite où 20% de sa population est d'origine immigrante (Renaud et al., 2000). Cela dit, les nouvelles générations d'origine immigrante sont largement scolarisées en français depuis la loi 101.

Des études en cours menées par Meintel et Lamarre (Groupe de recherche ethnicité et société), auprès de jeunes collégiens montréalais, témoigneront peut-être d'une évolution de ces perceptions vers un Québec inclusif et pluriel.

En résumé, nos enquêtés se retrouvent dans une citoyenneté politique, une citoyenneté sociale (Gallissot, 2000) fondée sur l'espace social, une citoyenneté pratique (Daum, 1997) mais peu s'identifient à une citoyenneté culturelle. La diversité culturelle renouvelée par les migrations et le cosmopolitisme des références culturelles rendent caduque la promotion d'une identité nationale commune au profit d'une citoyenneté sociale. Il ne peut être question, ici, d'un État-nation, d'une nation ou d'un national qui fait référence à un peuple sur les bases d'une appartenance à un territoire enracinée dans une culture et un passé communs (Lapeyronnie et al., 1990 *in* Castles, 1998).

Nos données témoignent d'une appartenance à l'État québécois et canadien dans son rôle juridique et législatif – garant de droits sociaux et une appartenance à l'État dans sa forme politique – régissant droits et devoirs⁹. Mais les gens rencontrés ne peuvent s'identifier à la nation québécoise dans sa représentation historico-culturelle. Ils sont davantage portés vers une société civile plurielle, orientée sur le présent et vers l'avenir, une société que nous cherchons maintenant à inventer, construite sur ce que Alain Médam

(1992) appelle le *national cosmopolite*¹⁰, Yasmina Soysal (in Juteau, 2000), la *société post-nationale*¹¹ ou Danielle Juteau (2000), la *citoyenneté pluraliste et différenciée*¹². Les appartenances sont variables et se rapportent à plus d'une collectivité – qu'elles soient immigrantes ou non.

Conclusion

En contexte migratoire, les appartenances sont multiples : appartenances sociales au lieu d'établissement ; appartenances culturelles et sociales au lieu d'origine ; appartenances aussi à des lieux tiers selon la trajectoire migratoire, selon les origines du conjoint, selon les origines des parents. Ces appartenances ne semblent en rien conflictuelles et sont au contraire qualifiées de richesse. Penser la citoyenneté dans un Québec contemporain doit tenir compte de ces référents multiples pour une part toujours croissante de sa population. Ici, citoyenneté et nationalité sont souvent employées comme synonymes – la nationalité ayant longtemps été un préalable à la citoyenneté (Juteau, 2000). Maintenant encore, l'on confond l'un et l'autre – et parler de citoyenneté revient souvent à parler de nationalité. Or, justement pour le migrant, cette citoyenneté sociale, pratique, ne trouve pas de résonance dans cette 'nationalité' où l'appartenance est associée à un projet identitaire dans lequel il ne se reconnaît pas ou peu.

En dernier lieu, ce qui a été

présenté ici porte sur la mise en commun de témoignages qui individuellement présentent à certains égards des ressemblances – mais aussi des différences dont nous n'avons que peu tenu compte. Étudier les espaces de sociabilité nous permet justement d'explorer comment ces divergences et similarités s'expriment dans le social et comment ces espaces traduisent ou témoignent des différentes appartenances mises de l'avant par les répondants. Les parcours d'établissement sont variables, les trajectoires individuelles aussi – l'âge à la migration et l'étape plus générale du cycle de vie, les obstacles rencontrés, la *réceptivité sociale* (Piché, 2000) du milieu d'accueil sont tous des éléments qui teintent les sentiments d'appartenance – et les espaces de sociabilité créés et/ou maintenus en situation de migration.

Notes

- 1 La notion de capital social évoque celle de capital culturel de Bourdieu (1986) et celle de ressources sociales de Wellman (1981). Il s'agit de la capacité des acteurs de s'assurer des bénéfices par la participation à des réseaux sociaux ou autres structures sociales. Raymond Breton (1994) évoque les compétences individuelles et collectives en tant que stratégies engagées dans un processus de reconstruction d'un univers social (toujours en contexte migratoire). Cette capacité d'éla-

- borer des stratégies dépend des ressources dont disposent les individus.
- 2 Ces espaces permettent de situer les liens sociaux sur un continuum spatial en explorant les liens à la fois dans un espace local (dynamique présente dans la société d'établissement) et transnational (société d'origine mais aussi lieux tiers, hors de ces espaces conçus trop souvent dans une polarité sociétés hôte et d'origine). Voir aussi les travaux d'Andrée Fortin (1993).
 - 3 Les données quantitatives proviennent d'une étude longitudinale sous la direction de Jean Renaud (2000).
 - 4 Amorcé à l'automne 1999, le travail de terrain s'est étendu sur un peu plus d'une année – en ce qui a trait à l'enquête questionnaire et les entretiens de fond. L'observation participante et les entretiens informels sont toujours en cours.
 - 5 Voir Strauss et Corbin (1998).
 - 6 S'il est vrai que depuis 1975, au Québec, la composition des flux migratoires s'était modifiée, passant d'une migration à prédominance européenne à une immigration majoritairement tiers-mondiste, les politiques mises en oeuvre au début des années 1990 accordent une place prioritaire au fait français. Lorsqu'on observe la répartition des immigrants admis au Québec, pour la période 1982-86, les immigrants dont le pays de naissance était la France étaient au troisième rang (avec un effectif de 4 697), pour la période 1987-91, cette même catégorie était encore au troisième rang (effectif de 7 975) et pour la période 1992-1996, au premier rang (avec un effectif de 12 807). Source : Direction de la planification stratégique, Québec (Province) - Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Gouvernement du Québec, 1997.
 - 7 Mentionnons les travaux de Béatrice Verquin, centrés toutefois sur les migrations temporaires (à la différence de migration d'établissement) *Du 'modèle migratoire colonial' à la circulation mondiale des élites professionnelles. Le cas des Français à l'étranger*. Thèse de doctorat, Département de géographie, Université de Poitiers, 2000.
 - 8 La dimension politique n'est qu'un des aspects de la citoyenneté. La participation sportive dans une équipe nationale, par exemple, ou encore l'inclusion dans le milieu des arts, de la musique en sont d'autres dimensions.
 - 9 Il s'agit d'un modèle d'appartenances développé par Taboada-Leonetti (2000).
 - 10 [...] *il s'agit de continuer de passer, transgressant les frontières de la société multiethnique, ses lignes de démarcation. Et pour*

lors qu'on y réussisse, ce qui est important ce n'est plus de savoir, en cette juxtaposition de couleurs et de cultures, ce qui est « comme ceci » ou « comme cela ». Et où cela est. C'est d'apprendre à savoir plutôt à partir de quoi, d'où – à partir de quel flou ; de quelle zone d'incertitude – ceci ou cela peut avoir la certitude d'être comme il est là où il est. (Médam, 1992 : 58)

11 Dans le modèle postnational en émergence, les droits individuels, jadis définis par la nationalité seraient codifiés de manière plus universelle, en fonction des droits de la personne. L'individu transcende le citoyen, les droits de la personne, - souvent pris en charge par des organismes internationaux -, remplacent les droits individuels, les droits humains universels se substituent aux droits nationaux. [...] Le citoyen n'est plus un national, il possède de multiples appartenances et n'est plus obligatoirement attaché à la collectivité nationale. (Soysal, 1994 : 136-142 in Juteau, 2000 : 10)

12 Dans cette citoyenneté, on admet la diversité des comportements et des valeurs, la pluralité des familles politiques et la présence de sous-groupes différenciés fondés sur des rapports sociaux distincts. On y reconnaît la double exigence que comporte l'égalité : construire une citoyenneté non con-

notée par la différence et déconstruire les différences en politique pour abolir les asymétries de pouvoir. On accepte que les attachements soient variables, forts, faibles ou inexistantes et qu'ils se rapportent à plus d'une collectivité. (Juteau, 2000 : 22)

BIBLIOGRAPHIE

Barth, Frederik, 1969. "Introduction", F. Barth (ed), *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization for Cultural Difference*. London, George Allen & Unwin, pp. 9-38.

Bourdieu, Pierre, 1986. « The Forms of Capital », J.G. Richardson (ed), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, New York, Greenwood Press, 1986, pp. 241-258.

Breton, Raymond, 1994. « L'appartenance progressive à une société : perspectives sur l'intégration socio-culturelle des immigrants », *Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants*, Québec, Gouvernement du Québec, 1994, pp.239-257.

Castles, Stephen, 1998. Globalization and the Ambiguities of National Citizenship, in Rainer Baudöck, John Rundell (eds), *Blurred Boundaries : Migration, Ethnicity, Citizenship*, European Centre Vienna, Aldershot,

- Ashgate, pp.223-244.
- Daum, Christophe, 1997. La coopération, alibi de l'exclusion des immigrés ? L'exemple malien, in Didier Fassin, Alain Morice et Catherine Quiminal (dir), *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, Paris, La Découverte, pp. 197-216.
- Fortin, Andrée, 1993. « Nouveaux réseaux : les espaces de sociabilité », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 29, no. 69, pp. 131-140.
- Gallissot, René, 2000. Citoyenneté, *Pluriel recherches. Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques*, Paris, L'Harmattan, cahier no 6-7, pp. 17-50.
- Gupta, Akhil et James Ferguson, 1992. Beyond « Culture » : Space, Identity and the Politics of Difference, *Cultural Anthropology*, no. 4, pp. 6-23.
- Juteau, Danielle, 2000. *Les ambiguïtés de la citoyenneté au Québec*, Les grandes conférences Desjardins 7, Programme d'études sur le Québec, Montréal, Université McGill, 25 pages.
- Médam, Alain, 1992. Ethnicité et cité. Entre le « co » et le « dis », le « trans » ? in Jean-Michel Lacroix et Fulvio Caccia (dir) *Métamorphoses d'une utopie*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, Éditions triptyque, pp. 49-61.
- Meintel, Deirdre et Sylvie Fortin, 2001. Identités et langues. Communication présentée aux États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. Université de Montréal, 26 janvier 2001.
- Piché, Victor, 2001. Pour un indicateur de réceptivité sociale. Communication présentée aux États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. Université de Montréal, 25 janvier 2001.
- Renaud, Jean, Lucie Gingras, Sébastien Vachon, Christine Blaser, Jean-François Godin et Benoît Gagné, 2000. *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, Direction de la planification stratégique du ministère des Relations avec les citoyens et l'Immigration, Collection Études, recherches et statistiques, Gouvernement du Québec, Montréal, Publications du Québec, 197 pages.
- Strauss, Anslem et Juliet Corbin, 1998. *Basics of Qualitative Research. Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. London, Sage Publications, 312 p.
- Taboada-Leonetti, Isabelle, 2000. Citoyenneté, nationalité et

stratégies d'appartenance, in Jacqueline Costa-Lascoux, Marie-Antoinette Hily et Geneviève Vermès (dir), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires. Hommage à Carmel Camilleri*, Paris, L'Harmattan, pp.95-120.

Taboada-Leonetti, Isabelle, 1994. Stratégies identitaires et minorités dans les sociétés pluriethniques, *Revue internationale d'action communautaire*, 21/61, printemps, pp. 95-107.

Wellman, Barry, 1981. « Applying Network Analysis to the Study of Support », B.H. Gottlieb (ed), *Social Networks and Social Support*, London, Beverly Hills, Sage, pp.171-200.